

# ECURY INFOS



## ECHOS DE LA COMMUNE

### Ouverture du secrétariat de mairie :

Secrétaire : Aline Lainé

Lundi : de 16h30 à 19h00

Vendredi : de 10h00 à 12h00

Le maire ou les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

09.72.99.40.80    mairie@ecury-sur-coole.fr



### Mot du maire

Chers Écuriotes, chers Écuriots,

A quelques semaines des élections municipales, comme vous le savez, j'ai décidé de ne pas me représenter pour raison de santé. Pour mémoire, quelques mots sur ces années passées. Mon premier mandat de Conseiller Municipal a commencé en mars 1983 avec la mandature de Pierre Huet. Après quelques années d'interruption, je réintérais le Conseil en 2009, puis, en 2020, j'acceptais le poste de 1er magistrat, entouré de 14 Conseillers. Avec un début de mandat très compliqué, covid oblige, il a fallu gérer cette crise au niveau local pour rompre avec l'isolement. Après de nombreuses interventions et tractations avec la Préfecture, nous avons mis en place, sur l'arrondissement de Châlons, le 1er marché du terroir et de l'artisanat avec ces contraintes draconiennes de distances et de circulation. Ce fut une réussite mais malheureusement, pour et par des volontés partisanes non réglementaires, suivant les lois du 3 janvier 1991 et du 29 janvier 1993 puis celle du 8 février 1995 relative aux marchés publics et aux délégations de service public, ces marchés se sont raréfiés avant d'être suspendus ; ce qui a dégradé malheureusement l'état d'esprit d'une partie du Conseil Municipal reflétant les dires de certaines personnes du village, jusqu'à communiquer que la mairie était en faillite. Le plus important a été les nombreuses réalisations en cours de mandat, notamment la remise en état de notre clocher où il a fallu avoir le recours à une nacelle de 50 mètres de haut pour changer la protection de la pointe qui avait été touchée par la foudre et fût réparée par un professionnel cordiste habitant notre village. En parallèle, nous installions un défibrillateur, une rampe d'accès à l'église pour les personnes handicapées et un distributeur à pains pour un service de proximité aux habitants. Outre la rénovation de la Salle des fêtes pour un coût de cent mille euros subventionnée à hauteur de 80 %, l'installation d'une micro crèche, gérée par l'enseigne « Bulles et Rêves » dans l'espace Pierre Huet, qui accueille une dizaine de bambins. Également toute la



## Sommaire

Mot du maire	p. 1
Animations rénovation église	p. 3
Restauration de la toiture de l'église	P. 4
Repas des ainés	P. 6
Cérémonie du 11 novembre	P. 7
Bois des petits Écuriots	P. 8
L'escuriole	p. 9
Familles Rurales d'Écury-sur-Cooles	p. 11
Recette d'hiver	p. 14
Élections municipales 2026	p. 15

Éditeur : Mairie d'Écury sur Coole

Directeur de la publication: Marc Deforge

Responsable de la rédaction: Sylvestre Cartier

Rédaction: commission communication

ont contribué à ce numéro : Yves Frapart,  
association Familles rurales d'Écury-sur-Cooles,  
association l'escuriole, Denis Molinier,  
Catherine Rousseau, Sylvestre Cartier, Marc  
Deforge et Julie Guichon  
imprimé par nos soins

*Le bulletin municipal en couleur, est  
également consultable sur le site internet de la  
commune.*

réhabilitation, avec l'enfouissement des réseaux de la rue de Châlons ont été réalisés ainsi que l'éclairage LED sur tout le village permettant de baisser notre facture d'électricité. Concernant l'éclairage nocturne que j'ai voulu maintenir eu égard à la dangerosité de circulation en particulier des Personnes, sans affecter les nuisances lumineuses, suite aux recommandations du Général de Gendarmerie lors d'une réunion à Sommesous, en présence du Ministre de l'intérieur.

Concernant le parc photovoltaïque, depuis le dépôt du Permis de construire en décembre 2020, des contacts étroits et permanents avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, la Direction Départementale des Territoire et la préfecture ont permis enfin d'obtenir le Permis de construire en décembre 2025. Le démarrage des travaux est soumis à l'attribution du poste source par la Commission de Régulation de l'Energie.

Nous restons en liaisons permanentes avec EDF Renouvelables, gestionnaire et opérateur du parc pour le suivi aux fins de programmer l'évolution du chantier. Une avance de 50.000 euros nous a déjà été versée et une autre de 70 000 euros devrait suivre prochainement. Dès que le parc sera en fonction, la commune devrait percevoir, toutes redevances comprises, environ 100.000 euros par an qui seront bien appréciées au regard d'une baisse de dotations d'État prévisible. Par ailleurs, le fleurissement permettant de réduire l'arrosage géré judicieusement par Didier.

En collaboration avec la fondation du patrimoine, nous avons fait réaliser la réfection du toit de l'église par l'entreprise TB Bat d'Écurey. A ce jour une somme de 12.155 euros on été collectées. Il est toujours possible de faire un don auprès de la fondation.

Quelques mots sur le programme de Nov'habitat qui n'ai pas géré par la commune. En rappelant les faits. Cet ensemble sur un terrain de près de 3000 m2 appartenait à une indivision successorale qui a négocié directement l'ensemble avec Nov'habitat. L'organisme a déposé un permis de construire transmis à la ComCom qui a émis un avis favorable.

Face aux allégations de certaines personnes, ces logements devraient être attribués en concertation avec la Mairie et, en priorité aux personnes et familles originaires de la vallée.

Ce projet nous a été présenté par Nov'habitat lors d'une commission spéciale. En particulier sur la rue traversante qui sera créée entre la rue de Châlons et Chemin du Maltrat.

Après concertation avec les élus, cette rue sera nommée « rue François SABBATHIER » décédé à Écurey sur Coole le 1 mars 1807. Littérateur, il a fondé la papeterie du moulin de Saint Laurent.

Concernant le chemin du Maltrat, celui-ci fera peu neuve pour une accessibilité sécurisante depuis la rue de Mairy.

Je soulignerai un fait marquant de cette mandature avec les élections complémentaires, suite à un nouveau départ, pour reformer le conseil dans l'intégralité. Malheureusement, suite à ce remaniement, j'ai personnellement été mis en ballottage voir en minorité en constatant que certains élus ne travaillaient pas pour l'intérêt général mais pour des stratégies personnelles ou pour un immobilisme assumé. Ce qui a retardé quelques dossiers, un refus de délibérer sur les avances EDF en 2024 ainsi que le projet de réhabilitation du 3 rue de Nuisement (ancienne maison d'habitation du garde champêtre) pour y créer la maison pour les associations. Dommage car le dossier était pratiquement bouclé pour toutes les demandes de subventions qui, a ce jour sont remises en questions.

Je voudrai quand même vous préciser que notre budget 2025 clôture avec un excédent de fonctionnement de 296.525,24 euros, loin de la faillite que certains prétendaient.

Je remercie nos employés communaux, Aline, Didier et Olivier par leurs professionnalismes, leurs engagements, leurs initiatives pertinentes dans l'intérêt de la commune. Chacun est complémentaire.

Je remercie également toutes les Associations du village, en particulier, les associations de l'aérodrome pour la journée aéronautique conjointement avec Familles rurales.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude envers mes adjoints, qui ont su prendre le relais, à plusieurs reprises pour leurs implications, leurs soutiens.

Après analyse de ce mandat chaotique, j'ai toujours œuvré dans l'intérêt communal pour le bien être des habitants sans à priori. Je souhaite pour le bien de notre village un avenir serein.

PS : Extrait partiel de l'allocution lors des vœux 2026.

### Animations pour la rénovation de notre église

En juin 2025, notre équipe municipale a pris la décision de mener à bien les réparations nécessaires à notre église qui subissait des fuites d'eaux. Il s'agissait de refaire la toiture du transept nord et nord-est. Pour aider la mairie et envisager des travaux complémentaires, il a été décidé de faire appel à la Fondation du Patrimoine.

Cette structure nous a aidé à communiquer et a permis à tous les donateurs qui le souhaitaient de défiscaliser une partie de leurs dons.



Nous avons organisé la signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine ; ce fut une belle cérémonie avec des invités politiques et une équipe municipale très investie. Nous avons pu exposer de belles pièces comme d'anciens habits sacerdotaux et quatre affiches sur l'histoire de notre église sainte Alpin.

Des donateurs ont pu apposer leur signature au dos des tuiles qui ont pris place.

Nous avons ensuite pu assister à un concert de l'harmonie de saint germain la Ville qui nous a proposé une belle prestation devant une centaine de spectateurs.



Les travaux sont désormais terminés et nous conserverons le souvenir de beaux moments pour réhabiliter ce monument.

Mais surtout, nous tenons à remercier chacun d'entre vous qui avez participé à notre collecte qui s'élève à 12155 euros. Une subvention de 2000 euros complète cette somme. La convention avec la Fondation du Patrimoine reste active jusqu'au 31 janvier 2026.



### La restauration de la toiture de l'église Saint-Alpin - Novembre 2025

#### Un chantier essentiel pour préserver un joyau gothique rural du XIIe siècle.

Le conseil municipal d'Écurey-sur-Cooles a toujours mené des travaux d'entretien de l'église Saint-Alpin (abords, vitraux, colonnes ...) soucieux de la sauvegarde de ce patrimoine historique. Constatant l'état de la toiture, le conseil a décidé de lancer un projet de restauration d'une partie de la toiture de l'église Saint-Alpin. Cette intervention visait à assurer la protection de ce monument emblématique tout en préparant les travaux futurs nécessaires à sa rénovation complète. Le montant des travaux s'élève à 23 073.10€ HT soit 27 687.72€ TTC.

#### Une entreprise locale à l'œuvre

L'entreprise TB Bât, dirigée par Thierry Brémont et domiciliée à Écurey-sur-Cooles, a été retenue pour ce chantier. Spécialisée dans



la couverture des bâtiments neufs et anciens, l'entreprise s'appuie sur des techniques traditionnelles et une expertise reconnue pour garantir des travaux de qualité.

#### Travaux concentrés sur les zones les plus fragiles

Les interventions se sont focalisées sur le transept Nord-Est et le chœur au nord, là où les fuites étaient les plus importantes. L'équipe, composée

de Matthews et Anis, a procédé à plusieurs étapes :

- le démontage des anciennes tuiles en béton, des anciens tasseaux et chevrons,

- la Pose d'un écran de sous-toiture pour améliorer l'étanchéité et la résistance au vent,

- le remplacement des anciens chéneaux par des chéneaux en zinc,

- l'installation de nouvelles rives en sapin et bandes à ourlet en zinc,

- la pose de nouveaux chevrons et tasseaux,

- la pose de tuiles plates en terre cuite pour retrouver l'aspect traditionnel,

Ces travaux permettront de protéger un lieu de culte et de vie cher aux habitants d'Écurey-sur-Cooles, tout en préparant la suite des rénovations nécessaires pour sauvegarder durablement l'église Saint-Alpin.



Denis Molinier

**La restauration de la toiture de l'église Saint-Alpin - Novembre 2025**



### Repas des aînés

Le mois de septembre fut riche en animations puisque le repas des aînés fut organisé le 21 septembre, lendemain des journées du patrimoine. 32 participants ont répondu présents.

Comme à l'accoutumée, après un repas servi à l'assiette par les conseillers, l'évènement s'est poursuivi par un après midi musical animé par Gérard Marcy. L'ambiance a été particulièrement



festive et conviviale même si échanges et discussions étaient également de la partie.

L'assemblée s'est séparée avec le souhait qu'un tel évènement se renouvelle prochainement.



Merci aux participants et aux 9 conseillères et conseillers présents pour l'organisation.



## Cérémonie du 11 novembre : hommage à Marcel Odile Collignon

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 2025 a été l'occasion de rendre hommage à Marcel Odile Collignon dans l'objectif qu'il ne soit pas qu'un nom figurant sur notre monument aux morts mais un homme, habitant d'Écurey, dont l'histoire se confond avec la grande Histoire.

Yves Frappart a retracé les moments de sa vie qui ont pu être retrouvés, voici ce témoignage :

Marcel Odile COLLIGNON, s'engage comme volontaire dans le 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie pour trois ans le 26 mars 1913 à la mairie d'Écurey-sur-Coole. Il est né le 24 avril 1892 à Humbeauville dans la Marne. Son père Jules Louis, cordonnier, meurt en 1896, Marcel est alors âgé de 4 ans. Sa mère Berthe Ezaline EUGÈNE, jeune veuve de 23 ans se remarie avec Paul-Henri VANDEUR, garde barrières à Écurey-sur-Coole. Les enfants COLLIGNON échangent avec leur mère par cartes postales, nous laissant de précieuses traces, nous avons également retrouvé les photographies de son frère Eugène, de Marcel Odile et de leur sœur. En janvier 1914, Marcel Odile rentre au 34<sup>ème</sup> régiment d'infanterie Coloniale. Il est tué à



l'ennemi le 4 juillet 1915 à Fey en Haye (Meurthe et Moselle), son frère Eugène finira

la guerre et restera militaire jusqu'en 1923. Il figure sur le monument aux morts d'Écurey-sur-Coole sous le nom d'Odile COLLIGNON.



(Je remercie Jocelyne Biéri pour les cartes postales de la famille COLLIGNON, et Christian COLLIGNON, pour les livrets militaires).



### Bois des petits Écuriots

Traditionnel rendez-vous de la fin de l'année, la plantation du bois des petits Écuriots s'est déroulée le 6 décembre dernier. Andréa, Esmée, Ange, Ezekiel et Malo, nouveaux-nés des années 2024 et 2025 accompagnés de leurs familles étaient conviés pour planter des prunus ou sorbiers des oiseleurs.

Les employés de la commune avaient préparé les trous au nord du terrain de tennis, près des champs de la rue de la planche.

Depuis 2009, le bois continue de gagner en superficie vers le nord avec une diversification des espèces d'arbres.

Plusieurs familles ne pouvaient malheureusement pas être présentes, la famille, les conseillères et conseillers présents ont donc planté les 5 arbres offerts par la commune pour fêter la naissance des enfants.



### Des nouvelles de l'Ecuriole, l'association de pêche du village

#### Sauvetage de poissons cet été dans la rivière



La Coole était fort haute au printemps, mais elle s'est vite asséchée au cours de l'été.

Des pêcheurs et des villageois ont réussi à sauver des poissons prisonniers de trous d'eau.

Énormément de chevesnes ont été sauvés, des vairons, des brochets, des loches mais aucune truite.

Tous ces poissons ont été remis dans la réserve du Mazin.



#### Activité randonnée et repas des pêcheurs

Bilan fort positif pour cette animation !  
(Qui a eu lieu le dimanche 5 octobre)

Après une marche de 4 ou 8 kms au plus près de la Coole, les randonneurs ont apprécié un apéritif dans la cour de la mairie

Le couscous des pêcheurs fut ensuite servi dans la salle des fêtes.

Cette journée très sympathique a réuni beaucoup de monde, pour un moment convivial.





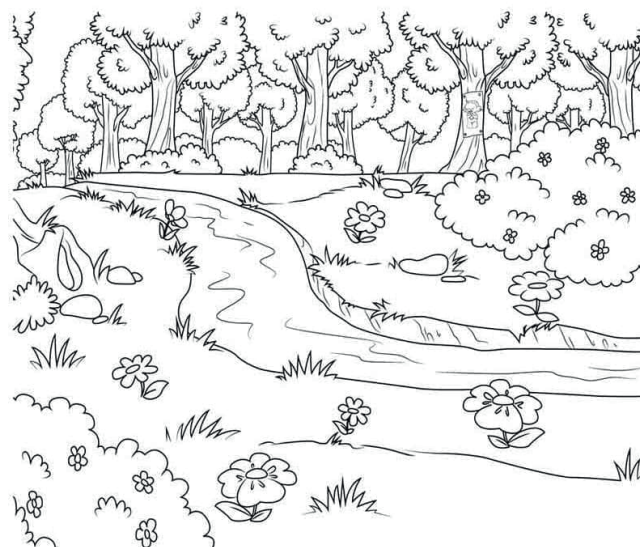
**Une animation sur les poissons de la rivière et sur le cycle de l'eau aura lieu**

le mercredi 25 mars

pour les enfants du village à la salle des fêtes .

Un animateur de la fédération de pêche proposera gratuitement des ateliers au cours de cette journée.

Les inscriptions auront lieu courant mars auprès de l'Ecuriole. (association de pêche du village)



### Familles Rurales d'Écury-sur-Coole



Bonjour à toutes et à toutes,

L'association Familles Rurales d'Écury sur Coole a pour vocation l'animation de notre village. C'est dans cet esprit que nous vous proposons tout au long de l'année des activités et des manifestations qui vous permettent de passer de bons moments. Nous essayons de vous contenter tous, jeunes et moins jeunes.

Cette année, nous avons commencé par la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques qui rencontre toujours un vif succès. Marie maîtrise cette activité et les enfants se régalaient après leurs recherches fructueuses. Ne ratez pas la prochaine qui aura lieu samedi 28 mars.

Ensuite, nous avons eu la brocante dimanche 18 mai 2025. Évènement phare pour notre association car malgré l'organisation et la réalisation importantes, elle nous permet aussi de financer toutes nos activités. C'est le moment de vendre ce qui ne vous sert plus, d'être opportuniste et acquérir ce à quoi vous n'auriez pas pensé de prime abord, de revoir des personnes que vous n'aviez pas vu depuis longtemps et de passer une bonne journée. N'oubliez pas la restauration barbecue et la buvette.



Cette année, elle se fera le dimanche de la Pentecôte : dimanche 24 mai 2026

Comme tous les ans, la brocante sera jumelée avec les journées portes ouvertes de l'aérodrome où vous aurez la possibilité de prendre de la hauteur.

Un marché du Terroir et de l'artisanat sera aussi présent.

On compte beaucoup sur vous : la Pentecôte à Ecury !



## ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Samedi 20 juin 2026, la Fête de la Musique s'invitera une nouvelle fois dans la cour de l'ancienne école. Vous pourrez alors diner avec votre panier repas ou nous aurons le plaisir de vous confectionner un plat chaud à un prix très correct. L'apéritif sera offert à tous.



Jeudi 25 septembre, tous les Clubs du 3<sup>ème</sup> âge de notre Communauté de Communes et tous ceux qui voulaient venir ont pu participer à une après midi jeux à la Salle des Fêtes d'Ecury. Tout le monde a fort apprécié de pouvoir jouer ensemble et de profiter d'un sympathique goûter.

La prochaine rencontre aura lieu bientôt : jeudi 12 février, n'hésitez pas à venir, on vous attend !

Au mois de septembre, tous les aidants de notre association sont conviés à un repas de remerciement confectionné par nous-mêmes. Ce moment est important car il souligne le merci pour le bénévolat qui est constant tout au long de l'année.

Ensuite, ce fut le défilé d'Halloween, samedi 01 novembre, où les enfants du village viennent vous faire peur pour quelques bonbons : réservez leur un bon accueil en 2026. Nous pensons que ce sont des moments qu'ils garderont en mémoire en repartant avec leurs gros sachets de friandises.



## ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

En fin d'année, nous avons organisé un après midi récréatif et tous les enfants qui sont venus ont passé un bon moment : maquillage de Noël, décoration de sablés, coloriage et dessin animé ont bien plu aux enfants qui sont repartis ce dimanche 21 décembre 2025 avec un sac de gourmandises.



En 2026, sous la direction générale d'Angélique Mendès, chargée de Territoire de notre Communauté de Communes, des rencontres pour tous sont organisées : tous les mois, des propositions vous sont faites et communiquées via Illiwap. N'hésitez pas à venir y participer.

Et dans ce cadre, des rencontres inter-villages sont aussi organisées : outre la prochaine qui aura donc lieu jeudi 12 février après midi, une autre est prévue jeudi 24 septembre 2026. Et d'autre part, un après-midi récréatif aura lieu jeudi 21 mai à Faux autour d'un grand Barbecue (participation de 10 euros) où notre association aura un grand rôle à jouer.

Les Clubs : Joie de Vivre, chorale, patchwork et zumba seront heureux de vous compter parmi leurs assidus.

Toutes ces rencontres et activités ne pourraient pas avoir lieu sans la participation active de nos adhérents et amis bénévoles : qu'ils en soient ici une nouvelle fois, grandement remerciés. Familles Rurales d'Ecurey n'a pas vocation à faire des bénéfices mais simplement vivre : les bénéfices de la brocante nous permettent ainsi de financer la quasi-totalité des manifestations et d'en faire bénéficier gratuitement les participants. Elle participe ainsi activement à l'animation du village. D'autres associations d'Ecurey complètent son action.

J'espère que vous avez bien noté toutes les dates des réjouissances à venir !

Francis Pelletier

Président de Familles Rurales d'Ecurey sur Coole

## Recette d'hiver



### **Beignets, Bugnes ou Faverolles**

*Une douceur légère et croustillante, parfaite pour partager en famille ou entre amis.*

**Temps total** : 20 minutes **Pour** : 4 personnes

#### **Ingrédients**

- 500 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 1 cuillerée à soupe de sucre
- ½ cuillerée à café de sel
- 3 œufs
- 4 grosses cuillerées à soupe de crème fraîche
- Huile de friture selon besoin

*Astuce : Pour des beignets encore plus légers, utilisez de la crème fraîche entière.*

#### **Matériel nécessaire**

- Balance
- Saladier et batteur électrique
- Rouleau à pâtisserie
- Planche farinée
- Roulette ou couteau
- Friteuse ou casserole
- Écumoire



#### **Préparation (15 minutes)**

1. Mélanger la farine et la levure.
2. Ajouter le sucre, le sel, les œufs battus et la crème fraîche.
3. Mélanger délicatement sans trop travailler la pâte.
4. Laisser reposer la pâte **2 heures dans une pièce chaude.**
5. Étaler la pâte sur ½ cm d'épaisseur.
6. Découper la pâte en rectangles ou carrés avec une roulette ou un couteau.

#### **Cuisson (5 minutes)**

1. Faire chauffer l'huile dans une casserole ou une friteuse.
2. Plonger les morceaux de pâte dans l'huile chaude, en les retournant pour une cuisson uniforme.
3. Égoutter sur du papier absorbant.
4. Saupoudrer immédiatement de sucre glace.
5. Déguster bien chaud !

#### **Astuces & variantes**

- Ajouter un zeste de citron ou d'orange dans la pâte pour plus de parfum.
- Saupoudrer de sucre glace ou de cannelle selon vos goûts.
- Servir avec un coulis de chocolat ou une confiture maison.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Élections municipales 2026 Communes de moins de 1 000 habitants



#### Dates importantes

Événement	Date
1 <sup>er</sup> tour	Dimanche 15 mars 2026
2 <sup>ème</sup> tour	Dimanche 22 mars 2026
Clôture des inscriptions sur les listes électorales	6 février 2026
Dépôt des candidatures (1er tour)	Jusqu'au 26 février 2026
Début officiel de la campagne	2 mars 2026

#### Nouveau mode de scrutin

À partir de 2026, les communes de moins de 1 000 habitants adoptent le scrutin de liste paritaire, comme celles de 1 000 habitants et plus.

Principales nouveautés :

Vote pour une liste entière (panachage interdit, cf. photo 1)

Listes obligatoirement paritaires (alternance homme/femme)

Listes complètes ou incomplètes (jusqu'à deux candidats en moins ou en plus que le nombre de sièges à pourvoir)

#### Composition des listes paritaires selon la taille de la commune

Communes	Effectif légal du conseil municipal	Nombre minimum de candidats par liste paritaire	Nombre maximum de candidats par liste paritaire
- de 100 habitants	7	5	9
100 à 499 habitants	11	9	13
500 à 999 habitants	15	13	17

#### Répartition des sièges

La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges (prime majoritaire)

Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant au moins 5 % des voix (cf. photo 2)

Si aucune liste n'atteint les 50 % des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli 10 % des suffrages exprimés

Une liste ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour peut fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour

Si, dans une commune, une seule liste est en lice et si cette liste est complète, cette liste obtiendra automatiquement la totalité des sièges au conseil municipal. Si cette liste est incomplète, elle obtiendra autant de sièges que de candidats, les sièges non pourvus restant vacants.

#### Élections des adjoints

L'élection des adjoints au maire, dans les communes de moins de 1 000 habitants, se fait, comme dans les autres, «au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

La liste des adjoints reprend obligatoirement les membres de la liste pour le conseil municipal mais ne suit pas nécessairement l'ordre de présentation de cette dernière.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

La loi prévoit deux exceptions à l'obligation de parité : d'une part, elle ne s'applique pas au couple maire/premier adjoint. Le premier adjoint peut donc être du même sexe que le maire. D'autre part, en cas de vacances d'un adjoint, il n'est pas obligatoire de le remplacer par un élu du même sexe.

### Objectifs de la réforme

Renforcer la parité hommes/femmes  
Harmoniser les règles entre toutes les communes  
Favoriser la cohésion d'équipe dans les conseils municipaux

### Procuration

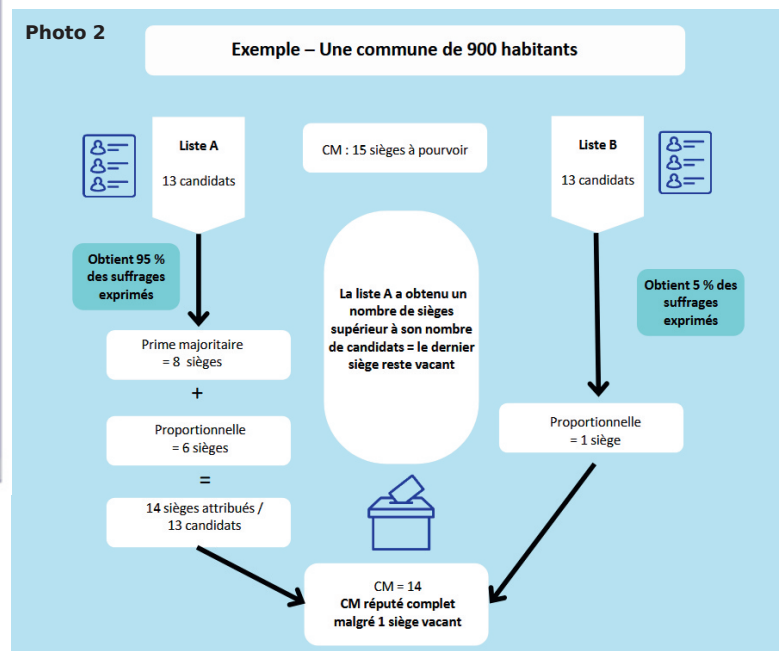
Si vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote le jour J, pensez à la procuration.

- En remplissant le formulaire en ligne (puis en vous déplaçant à la Police ou à la Gendarmerie)
- En ligne avec une identité numérique certifiée France Identité
- Avec le formulaire à imprimer (puis en vous déplaçant à la Police ou à la Gendarmerie)
- Avec le formulaire disponible dans les services de la Police ou de Gendarmerie.

Retrouvez toutes les infos sur le site [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)

### Engagez-vous pour votre commune !

Vous souhaitez participer activement à la vie de votre commune en 2026, alors n'hésitez pas et venez échanger avec l'équipe municipale !



Denis Molinier